

Conditions générales du Programme de recommandations de Barkibu

1. Qui peut adhérer au Programme ?

Le programme de recommandations est ouvert à tous les clients de Barkibu. Les prestataires et les partenaires commerciaux de Barkibu ne sont pas autorisés à prendre part à ce programme.

2. Comment fonctionne le Programme ?

Les clients de l'assurance de santé animale Barkibu peuvent accéder à un code de réduction unique au moyen de l'application de Barkibu.

Les clients peuvent partager leur code de réduction avec des amis, des membres de leur famille et des proches, par exemple par le biais des réseaux sociaux.

Lorsqu'un nouveau client achète l'assurance Barkibu et utilise le code de réduction d'un ami lors de la procédure d'achat, les conditions suivantes s'appliquent :

- Le nouveau client reçoit alors une réduction de 25 € sur son assurance vétérinaire immédiatement dès la souscription.
- L'ami à l'origine de la recommandation cumule une récompense de 25 € qu'il pourra, entre autres possibilités qui s'offrent à lui, déduire de son paiement suivant. Si cette personne a opté pour un paiement annuel de l'assurance, la réduction s'appliquera lors du renouvellement de celle-ci.

3. Code personnalisé

Les clients pourront également personnaliser eux-mêmes leur code au moyen de l'application de Barkibu.

4. Invitation d'amis et récompenses supplémentaires

Une fois le chiffre de 10 invitations atteint par le client, ce dernier aura la possibilité de rejoindre le Programme d'affiliation. Il bénéficiera alors des mêmes conditions que n'importe quel autre collaborateur de Barkibu.

À partir de la dixième invitation, le client ne recevra plus de récompenses par le biais du Programme de recommandations de Barkibu. Lorsque la limite de 10 invitations sera atteinte, les nouveaux échanges cesseront de cumuler des récompenses de 25 €.

5. Procédure de cumul de récompenses

Les récompenses seront automatiquement cumulées, sans qu'aucune démarche supplémentaire ne soit nécessaire.

6. Restrictions à la promotion du code de recommandations

La publicité et la promotion du code de recommandations sur des plateformes spécifiques de réduction, telles que chollo.es, códigoamigo.es ou d'autres plateformes similaires sont interdites.

L'utilisation du code de recommandations pour des actions publicitaires payantes ou pour le positionnement du code dans les résultats organiques de moteurs de recherche comme Google, Yahoo ou Bing n'est pas autorisée.

Si le client est un influenceur sur les réseaux sociaux comptant plus de 10 000 abonnés, ce dernier ne pourra pas profiter de sa position avantageuse pour promouvoir son code. Il pourra, toutefois, demander à rejoindre le programme d'affiliation de Barkibu, réservé aux professionnels et non aux particuliers.

En cas de détection ou de suspicion d'une utilisation abusive du programme de recommandations, Barkibu se réserve le droit de désactiver les codes de réduction correspondants.

Les clients de Barkibu ne pourront pas se recommander eux-mêmes en tant que nouveaux clients lorsqu'ils souscrivent une police d'assurance pour un autre animal de compagnie.

Le code d'invitation pourra uniquement être utilisé lors de la souscription de l'Assurance de Barkibu. Il ne pourra pas s'appliquer à nouveau lors du renouvellement annuel du produit.

Les contrats annulés ne donneront droit à aucune contrepartie. Si l'ami à l'origine de la recommandation du nouveau client a déjà perçu le prix, cette contrepartie sera réduite lors de paiements postérieurs.

7. Responsabilité de Barkibu

Barkibu n'assume aucune responsabilité au titre de dommages causés par des tiers ou de problèmes techniques en lien avec la promotion. Nous nous réservons le droit d'annuler des participations et d'exclure des participants en cas de suspicion de manipulation.

Nous déclinons toute responsabilité au titre de dommages découlant de l'utilisation abusive de nos services de la part des participants, y compris l'usurpation d'identité et l'envoi massif de codes de promotion.

8. Modification et arrêt du Programme

Barkibu se réserve le droit de modifier, de suspendre ou de clore le programme de recommandations à tout moment et pour quelque motif que ce soit. Nous nous réservons également le droit de résoudre des situations imprévues non envisagées dans le présent document. Toute modification apportée au Programme ou l'arrêt de celui-ci sera communiqué aux utilisateurs par le biais de la mise à jour des Conditions générales.